



ASBA TENNIS DE TABLE



10 janvier 2025

OBJET : Convocation à l'Assemblée Générale de la Section

Cher(e) adhérent(e) ou parent d'adhérent(e),

Vous êtes cordialement invité(e) à l'Assemblée Générale de la section Tennis de Table de l'ASBA qui se tiendra **samedi 25 janvier 2025, à 18h00**, salle Pierre de Coubertin à Bois d'Arcy (stade Jean Moulin, bâtiment des vestiaires, rez-de-chaussée).

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport financier du Trésorier,
- Renouvellements de poste : Pas de renouvellements prévus cette année mais toutes les candidatures pour participer au bureau sont bienvenues
- Changement structuration des cotisations :
 - suppression tarif plus de 60 ans
 - séparation cotisation compétition/loisir
 - remise familiale
- Questions diverses.

L'Assemblée Générale se terminera par la dégustation d'une galette des Rois et par un pot de l'amitié.

Nous vous rappelons que les adhérents doivent, s'ils désirent poursuivre l'activité en 2025, s'acquitter de la cotisation annuelle s'ils ne l'ont pas déjà fait.

Pour mémoire, le montant de la cotisation pour 2025 est:

jeunes :	90,00 €
adultes moins de 60 ans :	90,00 €
adultes plus de 60 ans :	80,00 €

Si vous ne pouvez pas participer à l'assemblée générale, merci de remettre le pouvoir ci-dessous à un membre du club.

Le Bureau de la Section

ASBA Tennis de Table

Pouvoir pour l'Assemblée Générale du 25 janvier 2025

Je, soussigné,, donne pouvoir à, pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de la section, le samedi 25 janvier 2025.

Signature :